

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE SAINT PROJET

L'an deux mille dix huit et le 19 septembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 septembre 2018

Nombre de conseillers	10
En exercice	10
Présents	9
Votants	10

Présents : Messieurs Léon-Bernard CLAESEN, Aimé MEDALE, Maurice ALIBERT, Michel SERRES, Didier ANDRAL, Bernard THIRIONET, Mesdames Monique CATEL, Danielle MOUTRAY, Jacqueline TOLOSANA

Absents ou Excusés : Mme Sylvie CONSTANT (*pouvoir M Aimé MEDALE*)

Madame Jacqueline TOLOSANA est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Rapporteur : Monsieur Léon-Bernard CLAESEN, Maire

Délibération : 2018-09-26

Objet : Validation du rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes Quercy Bouriane

Monsieur le Maire rappelle l'obligation de la Communauté de Communes Quercy Bouriane de transmettre à chaque commune membre, un rapport d'activité annuel pour l'exercice précédent.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, pour validation, le document qui lui a été transmis.

Proposition est faite de valider ce rapport d'activité annuel 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide ce rapport.

Fait et délibéré à Saint Projet, les jours, mois et an que susdits.
Pour extrait conforme

Le Maire, Léon-Bernard CLAESEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602906-20180919-2018-09-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2018
Affichage : 19/09/2018

le Maire Léon-Bernard CLAESEN

